4 833. 17

Madame. –

Les Sieurs Richard Goddart et ... Greyol Outhank au nom de la Compaignie des Marchans aventuriers residens en la ville de Londres, se sont trouvez icy devers moy avecq les lettres qu'il a pleu à vostre Ma.te m'escripre le xxv.e jour de febvrier dernier. Je suis esté marri de veoir par icelles les plainctes et doleances qu'on faict pardeca à vostre Ma.te à la charge de ceulx de Flessinghe, et me desplaist d'autant plus, craignant que pour cela pourroit vostre Ma.te pourroit avoir quelque mescontentement de ceulx dud.t Flessinghe. Neantmoins toutesfois vostre Ma.te se peult asseurer ne desirent que luy faire treshumble service, comme aussy je tiens pour tout certain que quant vostre Ma.te seroit au vray informée de toutes choses, elle ne les trouveroit pas telles ni si grandes qu'aucuns les font, comme nous avons tasché faire apparoistre aux porteurs de cestes, ainsy que vostre Ma.te sera servie d'entendre d'eulx. Et au regard de la liberté que lesd.ts Marchans aventuriers m'ont demandé pour passer librement avecq leurs biens et marchandises en Brabant et Flandres, hors que ce soit au prejudice et retardement du bien de la cause commune, si est-ce que pour l'entiere desir que j'ay de tout temps eu à faire treshumble service à vostre Ma.te, avecq toute amitie, plaisir et service à ses subiectz et à toute la nation Angloise, nous sommes entrez en accord avecq lesd.ts marchans aventuriers, comme pour n'ennuyer icy vostre Ma.te de trop longues lettres, j'ay prié ces porteurs declairer à icelle. Luy suppliant treshumblement sur ce les ouyr, et selon sa naifve bonté d'avoir tousiours les habitans de ces pays de Hollande et de Zeelande, moy et ma cause commune pour recommandez, estant bien certain que ce tout redunde au bien, prosperité et accroissement de la Couronne de vostre Ma.te et de ses estats. Je me deporteray icy vers à vostre Ma.te de la disposition des affaires de ces quartiers, puisque ces porteurs ayans quelques jours sejourné pardeca et veu tout ce qui s'y est passé jusques icy sont trop plus que suffisans à fidellement en rendre raison à vostre Ma.te. Parquoy baisant treshumblement les mains de vostre Ma.te, je supplieray le Createur octroyer à icelle longue regne en treshureuse prosperité. Escript à Dordrecht ce x.e jour d'Apvril. 1574.

De vostre Ma.te

Treshumble et tresobeissant serviteur

Guillaume de Nassau

172

National Archives London
State Papers 70/130: 823
http://www.inghist.nl/Onderzoek/Projecten/WVO/brief/3132